

Talleyrand est beaucoup plus qu'un fils des Lumières. Il personnifie absolument, par son éducation, sa pensée, son esprit et jusque dans son style, les Lumières, avant l'Empire, sous l'Empire et après l'Empire, jusqu'à sa mort en 1838. Il y a là beaucoup mieux qu'une notion d'héritage, il y a une véritable appartenance qui est d'abord générationnelle.

² Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord naît en 1754 en plein siècle de Louis XV. Les premiers volumes de l'*Encyclopédie* ont déjà commencé de paraître depuis trois ans. Cette même année, d'Alembert entre à l'Académie française, il a trente-sept ans. Voltaire en a soixante. De retour d'Allemagne, il est sur le point de s'installer sur les frontières de la Suisse et publiera l'année suivante son lumineux *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Talleyrand a près de vingt-cinq ans lorsque Voltaire meurt à Paris en 1778. Il y a de fortes chances qu'il l'ait rencontré. Beaucoup plus tard, le 30 mai 1791, il votera avec la majorité de ses collègues de l'Assemblée nationale, le transfert de ses cendres au Panthéon.

³ Cette même année de la naissance de Talleyrand est presque celle de la mort de Montesquieu (en 1755). *L'esprit des lois* n'a pas dix ans.

⁴ Cherchez vos livres et vous retrouverez qui vous êtes. Lorsqu'on consulte les six volumes du catalogue de la bibliothèque de Talleyrand à Valençay, d'après son inventaire de 1824, on constate très vite à quel point le siècle des Lumières est présent parmi les différentes sections (sciences, arts et métiers, belles lettres, histoire et géographie) qui se répartissent les trois mille six cent numéros du catalogue ^[1]^[1] Archives départementales d'Indre-et-Loire.. Les volumes de l'*Encyclopédie*, les œuvres complètes de Fontenelle, Beyle, Montesquieu, d'Alembert, Diderot, Voltaire, Helvétius, Condorcet, Condillac, La Harpe, Marmontel sont présents, mais pas Rousseau. Les Anglais aussi font bonne figure : Bacon, Hume en particulier. Les moralistes aussi : Chamfort surtout, que Talleyrand cite souvent dans ses lettres, même s'il a un faible pour les moralistes du grand siècle, La Rochefoucauld en tête. Son amie Claire de Rémusat note dans l'une de ses lettres à son fils Charles, en janvier 1817, que l'*Essai sur les Éloges* d'Antoine Thomas, publié en 1773 « est un des ouvrages favoris de mon curé » ^[2]^[2] Correspondance de Charles de Rémusat, II, p. 408, lettre de....

⁵ Bref, l'abbé de Périgord, tout évêque d'Autun qu'il a été, est imprégné de cette culture des Lumières qui l'habite comme une seconde nature.

⁶ À tel point d'ailleurs que cette culture de la démonstration, de la clarté et de la raison est certainement ce qui l'empêchera d'être compris, au milieu du XIX^e siècle, par la génération qui suivra : celle des Thiers, des Rémusat et des Sainte-Beuve, des George Sand et des Victor Hugo. Ce sont eux qui les premiers le jugeront, et ils le jugeront à l'aune d'une culture romantique qui n'est certainement pas la sienne. Comment comprendre un homme dont l'esprit, les rites et le style diffèrent tant de ce que seront l'esprit, les rites et le style du XIX^e siècle ?

⁷ Les acteurs politiques comme les écrivains du romantisme ne pouvaient en effet pas saisir grand-chose, sinon les trahisons et les reniements, de cet homme qui avait traversé la Terreur en bas de soie et perruque poudrée, sans jamais donner le sentiment d'en avoir été touché. À

l'opposé, eux portent le grand drame de la Révolution française comme une douleur. Il y a là une véritable rupture générationnelle. « J'ai cru et j'ai pleuré », écrit Chateaubriand au début de son *Génie du christianisme*. Avec Talleyrand, il en va tout autrement. On se souvient de l'un de ses mots les plus célèbres : « Qui n'a pas connu les années qui ont précédé la Révolution ne sait pas ce que c'est que la douceur de vivre. » Cet optimisme mesuré, cette distance à la fois polie, attentive et critique par rapport aux événements, est bien celle des Lumières comme elle est et restera celle de Charles-Maurice de Talleyrand. Mais il faut s'entendre sur le mot. Les Lumières sont multiples. Talleyrand est l'homme de la première génération des Lumières, celle de la première moitié du XVIII^e siècle, pas de la seconde. Avec lui, la raison l'emporte sur les sentiments, le calcul des possibles et la mesure sur l'utopie.

8 Il en va de même du côté de sa pensée et de sa vision politique. L'équilibre, la modération, la mixité politique que Talleyrand défendra toute sa vie sont bien des idées façonnées par les Lumières, du côté de Montesquieu plus que de Rousseau certes, mais par les Lumières quand même. L'État plus que la nation, la raison plus que les sentiments, la liberté plus que l'égalité, on est là au cœur d'une réflexion politique portée par les grands philosophes de la première génération des Lumières, qu'ils soient français ou anglais. Si les Lumières sont ce qui a contribué au milieu du XVIII^e siècle à ce que l'on pourrait appeler la formation, pour la première fois en France, d'un espace public du politique, alors Talleyrand en est aussi l'héritier le plus célèbre, y compris sous l'Empire. Des débuts de la Révolution à la Restauration, il s'est voulu le défenseur obstiné des libertés, de toutes les libertés, de réunion, de presse, de confession. Il combat pour elles à la tribune de l'Assemblée nationale, en parlant par exemple en faveur de la citoyenneté des juifs de Bordeaux, comme il combattra encore pour elles trente ans plus tard à la tribune de la Chambre des pairs sous la Restauration. « Il y a quelqu'un – disait-il en 1821, au cours de l'un des débats restés célèbres sur la liberté de la presse – qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Rousseau, c'est l'opinion. »

9 Dans son esprit, un État n'est fort que s'il est capable d'admettre l'intrusion du temps dans ses institutions et dans son organisation. Le temps, pour lui, c'est bien cette opinion publique à l'œuvre de part et d'autre de la Révolution, qui exige d'être représentée, qui oblige les gouvernements à adapter constamment leurs principes et leur action aux évolutions des nations. La souveraineté, ses légitimités en sont forcément modifiées d'autant. Là encore, on est plus près de Montesquieu que de Rousseau. La légitimité que Talleyrand défend très diplomatiquement en 1804, victorieusement en 1814, est mixte. Elle repose à la fois sur l'Histoire et sur l'opinion, sur l'hérédité et sur la représentation.

10 Du respect de cette mixité découle ce qu'il appelle la « balance », l'équilibre des pouvoirs, entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Le régime idéal de Talleyrand, calqué sur le modèle anglais qu'il considérait comme le *nec plus ultra* de ce que pouvait offrir la « civilisation » à l'époque, ce régime qu'il échouera à faire advenir en 1804 avec Napoléon mais dont il sera un peu l'un des pères fondateurs en 1814, c'est bien un régime de monarchie constitutionnelle, celui d'un monarque capable de composer avec une représentation nationale. Les droits du roi et les droits de la nation.

11 Ici, la raison n'exclut pas le pragmatisme ni la souplesse. Lorsque Talleyrand conseille à Danton dès le mois de septembre 1792, de « travailler à la perfection de nos institutions » plutôt que de songer à conquérir des territoires nouveaux, il sait que la machine de l'État est fragile et qu'il faut travailler constamment à faire qu'elle ne verse pas dans le fossé de la division, de la guerre ou de la révolution. La recherche du point d'équilibre d'un État, l'adéquation idéale d'une population, de ses ressources, de sa richesse, de son économie à ses

institutions, sont au cœur de la science comme de la sagesse politique telle que la pense Talleyrand.

12 Une constitution, croit-il, n'est pas « une tente dressée pour le sommeil » pour reprendre la belle expression de son ami Pierre-Paul Royer-Collard. De là à ce qu'il faille qu'elle soit courte et obscure, selon une autre expression qu'on lui a souvent prêtée, il n'y a qu'un pas ! Les droits plutôt que la loi. Ici aussi, on est plus proche de Montesquieu et des Anglais que de Condorcet et de Rousseau. On se souvient de sa réponse à un préfet qui se vantait devant lui d'être très à cheval sur la loi. Il ne lui avait laissé aucune chance. « Vous devez monter une fière rosse ! », lui avait-il répondu, glacial et impassible.

La pensée des Lumières a donné lieu à toutes sortes de systèmes politiques qui seront tour à tour expérimentés au cours du XIX^e siècle. Talleyrand aura été, parmi d'autres, l'un de ces expérimentateurs politiques, plus pragmatique et indulgent que les autres peut-être. Les uns et les autres diffèrent, mais ce qui rapproche tous ces héritiers des Lumières, ce qui constitue leur plus petit dénominateur commun, c'est cette conviction pleinement partagée par Talleyrand que le progrès et le bonheur humain sont possibles, par le travail et par la connaissance. Cet optimisme, quoique légèrement teinté de désabusement à la fin de sa vie, est véritablement ce qui fait courir Talleyrand, ce qui nourrit sa soif de curiosité, ce qui lui fait prendre des risques. C'est bien là que réside en lui l'esprit des Lumières, lorsqu'il s'intéresse à la fois aux sciences et aux arts, à l'architecture et à la botanique, au commerce, à l'industrie et aux finances. Lorsqu'il propose tour à tour à l'Assemblée nationale, un plan d'éducation nouveau pour la nation, en parallèle de celui de Condorcet, la rationalisation du système métrique, la liberté de commerce et des échanges, les conditions viables de l'introduction du papier-monnaie dans le pays. Il est là tout à fait dans ce rôle de l'homme multiple, de l'homme universel auquel ont tant rêvé les philosophes des Lumières.

Avant même la Révolution, le jeune abbé de Périgord travaille au traité de commerce de 1787 avec l'Angleterre, collabore auprès de Calonne aux plans de réformes fiscales du royaume, imagine et participe à la création d'une future banque nationale, la caisse d'Escompte, investit dans les sociétés en participation les plus modernes, comme les mines de charbon d'Anzin. Il appartient probablement à une loge maçonnique, même si on n'en a pas la preuve formelle, il fonde en septembre 1789, avec d'autres, la « Société des amis des arts » qui initie les premières règles modernes de ce qui deviendra par la suite le marché de l'art, il soutient l'activité des entrepreneurs les plus divers, comme par exemple le célèbre pépiniériste Jacques-Louis Descemet dont il est l'un des clients principaux en 1789 et qui plus tard créera une rose au nom de sa nièce Dorothée de Dino. On pourrait multiplier les exemples.

Avec lui disparaît en 1838 une génération dont on ne retrouvera plus jamais les caractéristiques si spécifiques de ce que l'on pourrait presque appeler, par analogie avec le XIII^e siècle, « le beau XVIII^e siècle » : le goût de la connaissance, de la méthode et du détail, la croyance en l'individu – sa liberté, son libre arbitre – plus qu'en la communauté, la fascination enfin pour l'unité – de l'État, de son organisation – aux dépens des particularités, des anciennes coutumes et autres franchises d'ancien régime, de l'exceptionnel.

S'il a été lui-même exceptionnel, c'est bien pour avoir contribué pour une bonne part, de l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet en passant par le Consulat et l'Empire, à ce qui a fait un peu de cette « exception française » de nos deux derniers siècles : l'indivisibilité des citoyens, l'uniformisation et la centralisation de la machine administrative, la rationalisation des techniques et des moyens dont elle doit pouvoir disposer **[3][3]** Ce texte est celui de l'intervention de M. de Waresquiel au....

Notes

- [1]

Archives départementales d'Indre-et-Loire.

- [2]

Correspondance de Charles de Rémusat, II, p. 408, lettre de Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, Paris, le 28 janvier 1817.